



Plan stratégique du Collège royal 2023–2026



ROYAL COLLEGE
OF PHYSICIANS AND SURGEONS OF CANADA
COLLÈGE ROYAL
DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA

Message du président et du directeur général

Pour les médecins spécialistes, les patient-es et les collectivités, l'importance du Collège royal réside avant tout dans son travail d'établissement et de maintien des normes nationales de la médecine spécialisée au Canada, dans l'évaluation des médecins spécialistes en fonction de celles-ci, ainsi que dans son appui à l'apprentissage continu et à l'amélioration de la pratique de ces médecins au sein de leurs équipes.

Ensemble, ces fonctions sont reflétées dans le titre d'Associé-e du Collège royal. Les médecins spécialistes qui obtiennent et maintiennent ce titre tout au long de leur carrière peuvent s'enorgueillir de respecter l'une des normes les plus élevées reconnues mondialement en médecine spécialisée.

Le plan stratégique décrit notre vision et les mesures que nous prendrons au regard des objectifs fondamentaux suivants : soutenir l'apprentissage des médecins spécialistes, maintenir des normes et un processus d'agrément rigoureux en médecine spécialisée, évaluer les candidatures à la certification de spécialiste en fonction de normes établies et favoriser les liens entre le système de la médecine spécialisée et les partenaires en soins de santé. L'intention est d'aider les médecins spécialistes – de la résidence à la retraite – à relever les défis d'une profession évolutive dans un monde complexe qui se transforme à vue d'œil depuis la pandémie de COVID-19.

Notre stratégie est le fruit de vastes consultations menées au cours des dernières années, desquelles se sont dégagés trois enjeux sociétaux complexes qui ont actuellement une incidence sur les soins prodigués par les médecins spécialistes et doivent être pris en compte par nos membres. Nous avons intégré ces enjeux sous forme de thèmes à chacun de nos objectifs fondamentaux afin de nous attaquer aux problèmes d'apprentissage et de fournir les programmes nécessaires dans chaque cas. Ces trois enjeux sont décrits ci-après.

En tant qu'organisation dont les membres bénéficient du soutien d'un personnel et de partenaires de calibre mondial, nous reconnaissons l'importance d'offrir une valeur ajoutée aux médecins spécialistes, aux patient-es et aux collectivités. Pour ce faire, nos actions doivent être éclairées par les personnes concernées, soutenues par des effectifs à la fois mobilisés et épanouis et exécutées dans le cadre d'une expérience numérique de pointe. Le plan stratégique a été conçu à cette fin : présenter un Collège royal à l'écoute de ses membres et des patient-es, en faveur d'un apprentissage fluide à l'appui non seulement des objectifs fondamentaux, mais aussi des enjeux pressants qui touchent notre société d'aujourd'hui et de demain.



Brian Hodges, MD, FRCPC, PhD
Président, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada



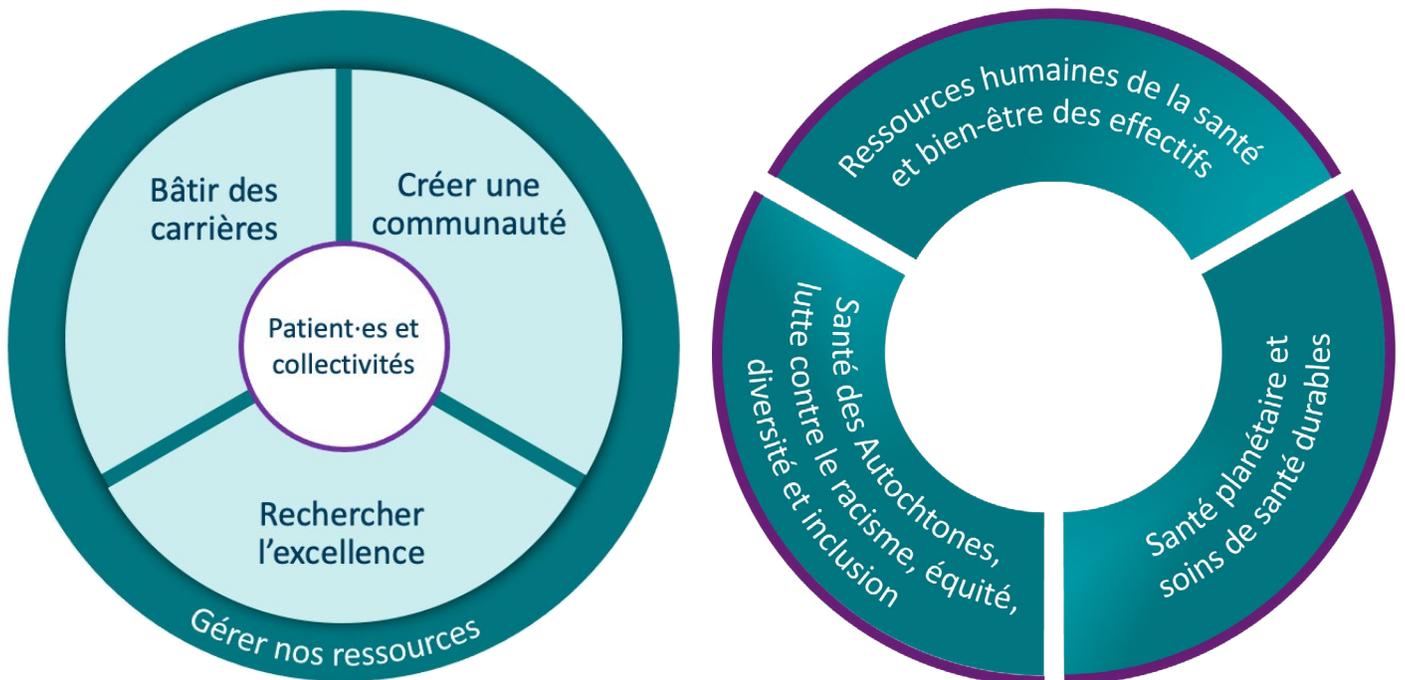
M. Ian Bowmer, MDCM, FRCPC, FRCP, FCAHS, FACP (hon), FRCPI (hon)
Directeur général intérimaire, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

Comment en sommes-nous arrivés là?

Le plan stratégique est le fruit de vastes consultations menées auprès du Conseil, des comités, des patient·es partenaires, des membres du Collège royal et de son personnel afin de définir les rôles clés que peut jouer le Collège royal pour soutenir l'évolution de la formation médicale et des soins de santé en cette période cruciale.

À la suite de nos discussions préliminaires, en octobre 2022, nous avons aussi invité nos membres à répondre à un sondage afin de mieux comprendre leurs réseaux et leurs communautés, et de valider les priorités afin d'orienter notre plan stratégique.

Nous avons instauré un suivi ciblé dès mai 2023 et mené des consultations auprès des principaux comités du Collège royal, des organisations de soins de santé de provinces et territoires divers, ainsi que des patient·es partenaires. Cet exercice a révélé un appui général des thèmes stratégiques, ainsi qu'un engagement à y contribuer.



Notre plan stratégique de 2023-2026 intègre nos priorités (bâtir des carrières, créer une communauté et favoriser l'excellence) à nos activités fondamentales d'apprentissage, de normes et d'agrément, d'évaluation et de promotion de liens.



Vision

Faire progresser l'apprentissage des médecins spécialistes pour offrir les meilleurs soins de santé à la population.



Engagement

Travailler en partenariat et collaborer aux fins suivantes :

- faire évoluer la formation médicale spécialisée et les normes dans ce domaine;

- aider les médecins spécialistes, le corps étudiant et les équipes à s'améliorer sans cesse;

- rechercher l'excellence en médecine spécialisée en appuyant l'innovation, le bien-être, l'équité et les soins centrés sur la personne.



Attributs

Inclusion | Expertise | Évolution



Valeurs

Intégrité | Collaboration | Respect

Aperçu de notre plan stratégique

Faire progresser l'apprentissage des médecins spécialistes pour offrir les meilleurs soins de santé à la population

Soutenir l'apprentissage

Réviser le référentiel CanMEDS et le programme de MDC afin d'améliorer l'expérience d'apprentissage.

Établir des normes

Réviser le référentiel CanMEDS, les normes d'agrément et le programme de la CPC pour répondre aux besoins évolutifs.

Évaluer les candidat-es

Adopter une vision commune de l'avenir des examens du Collège royal et refondre les Routes d'évaluation par la pratique.

Favoriser les liens

Offrir aux membres une meilleure expérience et leur permettre de collaborer et de promouvoir la santé plus efficacement.

Continuer de bâtir une assise solide

- Promouvoir les ressources humaines de la santé ainsi que le bien-être du personnel et des partenaires.
- Intégrer dans toutes les activités les principes d'identité autochtone, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Rayonner davantage à l'international en promouvant la santé planétaire et des soins de santé durables.



Soutenir l'apprentissage des médecins spécialistes

Nous soutenons l'apprentissage continu et l'amélioration de la pratique des médecins spécialistes tout au long de leur carrière selon des besoins individuels et collectifs en pleine évolution au chapitre des soins de santé. Grâce à nos plateformes et cadres d'apprentissage faciles d'accès, pertinents et à jour, nous offrons un appui à ces médecins pour les aider à répondre aux attentes de la société en matière de développement professionnel continu.

Voici les initiatives particulières qui reflètent nos activités fondamentales de soutien à l'apprentissage :

- actualisation des cadres d'apprentissage – référentiel CanMEDS et programme de Maintien du certificat – pour répondre aux besoins des patient·es, des collectivités et des médecins spécialistes;
- élaboration d'une approche en matière de prestation de ressources et d'activités d'apprentissage au fil de la carrière des médecins spécialistes, et amélioration de notre plateforme d'apprentissage pour optimiser l'expérience des membres.

Ce que nous ferons pour intégrer les trois thèmes à notre travail de soutien à l'apprentissage

Nous prendrons les mesures suivantes en faveur des ressources humaines de la santé et du bien-être des effectifs :

- créer et maintenir des ressources sur le bien-être à l'intention des effectifs et des membres;
- collaborer en vue de définir l'ampleur de l'épuisement professionnel au sein des systèmes en place et de concevoir des stratégies susceptibles d'améliorer la situation.

Nous prendrons les mesures suivantes pour atteindre nos objectifs en matière de santé des Autochtones, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion :

- collaborer à la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage et de désapprentissage qui aideront les effectifs et les membres à servir les personnes et les groupes en quête d'équité;
- collaborer avec d'autres organisations afin d'enrichir au besoin les programmes existants à l'appui de l'apprentissage collectif.

Nous prendrons les mesures suivantes au profit de la santé planétaire et des soins de santé durables :

- créer et entretenir des ressources sur la santé planétaire et les soins de santé durables;
- définir et appuyer, avec d'autres organisations, le rôle des médecins spécialistes en matière de santé planétaire.

Maintenir des normes et un processus d'agrément rigoureux en médecine spécialisée

Nous concevons les normes canadiennes régissant les compétences en médecine spécialisée pour que les membres du Collège royal continuent de répondre aux besoins des patient·es et des collectivités tout au long de leur carrière. En collaboration avec nos membres et d'autres partenaires du système de santé, nous veillons à ce que ces normes continuent d'évoluer en fonction des besoins de la société. Par l'agrément de programmes, d'institutions et de prestataires, nous faisons en sorte que l'apprentissage des médecins spécialistes respecte ces normes rigoureuses. Nous étendons également à d'autres pays nos travaux et notre expertise en matière de normes et d'agrément, ce qui contribue à la formation médicale aux quatre coins du monde.

Voici les initiatives particulières qui reflètent nos activités fondamentales de maintien de normes et d'un processus d'agrément rigoureux :

- mise au point de la prochaine version du référentiel CanMEDS afin de répondre aux besoins des patient·es, des collectivités et des médecins spécialistes;
- révision des normes d'agrément générales du CanRAC et des normes régissant le développement professionnel continu en fonction des besoins des patient·es, des collectivités et des médecins spécialistes;
- évaluation continue des programmes de la Compétence par conception pour déterminer s'ils produisent les résultats escomptés.

Ce que nous ferons pour intégrer les trois thèmes à notre travail en matière de normes et d'agrément

Nous prendrons les mesures suivantes en faveur des ressources humaines de la santé et du bien-être des effectifs :

- intégrer la notion de bien-être des effectifs aux normes, dont le prochain référentiel CanMEDS;
- simplifier l'administration des programmes du Collège royal, comme la Compétence par conception, ainsi que les exigences connexes, et veiller à ce que les modèles de formation n'alourdissent pas les tâches administratives;
- mettre en œuvre la stratégie à volets multiples du Collège royal pour affronter les défis en médecine interne.

Nous prendrons les mesures suivantes pour atteindre nos objectifs en matière de santé des Autochtones, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion :

- intégrer une réflexion sur les conséquences du racisme – notamment envers les personnes noires et les Autochtones – au processus d'établissement de normes telles que le référentiel CanMEDS et les normes d'agrément;
- veiller à ce que les normes d'agrément exigent que chaque programme de résidence agréé comprenne un programme de base en santé des Autochtones;
- intégrer aux normes et au processus d'agrément des objectifs en matière de santé des Autochtones, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion.

Nous prendrons la mesure suivante au profit de la santé planétaire et des soins de santé durables :

- intégrer les concepts de santé planétaire et de soins de santé durables aux normes comme le nouveau référentiel CanMEDS et les exigences de l'agrément.

Évaluer les candidatures à la certification de médecin spécialiste en fonction de normes établies

Nous évaluons les cohortes de médecins spécialistes actuelles et futures en fonction de normes établies, qui doivent être satisfaites pour obtenir l'agrément ou l'attestation. Les médecins spécialistes doivent démontrer leur compétence tout au long de leur carrière en participant au programme de Maintien du certificat. Notre processus d'évaluation et de certification s'adresse aux médecins spécialistes qui souhaitent obtenir un certificat, peu importe si leur formation a été suivie au Canada ou à l'étranger, et atteste le plus haut niveau de réussite.

Voici les initiatives particulières qui reflètent nos activités fondamentales d'évaluation des candidatures au titre de médecin spécialiste :

- adoption d'une vision et d'une stratégie communes en ce qui concerne la fonction des examens du Collège royal à l'ère de l'approche par compétences en formation médicale;
- lancement de nouvelles Routes d'évaluation par la pratique afin d'adapter les voies de certification à la réalité des diplômées et diplômés internationaux en médecine (DIM).

Ce que nous ferons pour intégrer les trois thèmes à notre travail d'évaluation

Nous prendrons la mesure suivante en faveur des ressources humaines de la santé et du bien-être des effectifs :

- simplifier nos voies de certification des DIM afin de contribuer à la hausse des effectifs médicaux spécialisés, ainsi qu'à l'accès à la profession.

Nous prendrons les mesures suivantes pour atteindre nos objectifs en matière de santé des Autochtones, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion :

- adapter le processus de certification afin d'en améliorer l'équité et la transparence;
- après avoir révisé les normes d'agrément, commencer à planifier l'ajout de la santé des Autochtones au contenu des examens et aux processus connexes;
- intégrer aux évaluations des objectifs en matière de santé des Autochtones, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion.

Nous prendrons la mesure suivante au profit de la santé planétaire et des soins de santé durables :

- veiller à ce que nos décisions en matière de prestations des examens tiennent compte des conséquences sur la santé planétaire.



Favoriser les liens entre le système de la médecine spécialisée et les partenaires en soins de santé

La solidité des liens noués en médecine spécialisée est essentielle pour éclairer notre travail et bien l'exécuter. Nous offrons des services de soutien à l'apprentissage à nos membres, c'est-à-dire les médecins spécialistes en exercice et les médecins en formation qui décident de s'affilier au Collège royal. Nous accueillons les membres qui participent directement aux activités du Collège royal et nous établissons des relations à l'externe qui facilitent la collaboration et l'engagement dans le domaine de la médecine spécialisée.

Voici les initiatives particulières qui reflètent nos activités fondamentales de promotion des liens :

- harmonisation de nos techniques d'approche auprès des membres qui fournissent des avis et conseils remarquablement utiles aux activités du Collège royal;
- amélioration de nos échanges avec les stagiaires en médecine spécialisée afin de les encourager à s'affilier au Collège royal et ainsi bonifier les relations avec nos membres de leur formation à leur retraite;
- adaptation des services bilingues offerts pour répondre aux besoins des membres francophones;
- remaniement, harmonisation et orientation des prix, des bourses et de la recherche en formation médicale selon les thèmes stratégiques du Collège royal.

Ce que nous ferons pour intégrer les trois thèmes à notre travail de promotion des liens

Nous prendrons les mesures suivantes en faveur des ressources humaines de la santé et du bien-être des effectifs :

- promouvoir l'élaboration d'un plan national de bien-être pour les prestataires de soins de santé;
- créer une coalition à l'échelle des organisations de soins de santé afin de promouvoir le bien-être des médecins spécialistes et des équipes de soins.

Nous prendrons les mesures suivantes pour atteindre nos objectifs en matière de santé des Autochtones, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion :

- collaborer avec les leaders autochtones afin d'élaborer une stratégie de recherche en santé des Autochtones et d'éclairer le travail du Collège royal en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation portant sur la formation médicale;
- en collaboration avec nos partenaires en équité, diversité et inclusion, contribuer à éliminer le racisme et promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion en cernant les besoins ainsi que les occasions de mieux cibler l'apprentissage;
- intégrer les données de profil social et de profil professionnel des membres grâce à notre plateforme numérique afin d'analyser la composition des effectifs médicaux spécialisés au Canada.

Nous prendrons la mesure suivante au profit de la santé planétaire et des soins de santé durables :

- participer à une coalition pour la santé planétaire composée de membres et d'organisations partenaires.

Continuer de bâtir une assise solide grâce à une gestion responsable

La gestion responsable ne se limite pas aux ressources; elle englobe également la responsabilité sociale de l'organisation envers les personnes et les collectivités. Nous avons à cœur de contribuer à la prestation des meilleurs soins de santé qui soient à toute la population. C'est pourquoi nous travaillons avec nos effectifs, nos membres et nos partenaires au maintien d'une culture et de pratiques organisationnelles à l'appui des enjeux sociétaux touchant les soins de santé.



Personnes

- Soutenir les effectifs, préserver leur bien-être et leur fournir des ressources et des conseils pour leur permettre de s'épanouir au travail.
- Continuer de promouvoir et d'intégrer à toutes les activités du Collège royal les principes d'identité autochtone, de lutte contre le racisme, d'équité, de diversité et d'inclusion.

Partenaires et communautés de pratique

- Établir des relations de collaboration avec les partenaires, les collectivités et les patient-es pour offrir les meilleurs soins de santé à la population.
- Améliorer nos activités de développement, d'aide et de collaboration à l'échelle internationale en tenant compte des facteurs environnementaux.

Gestion des ressources

- Renouveler notre infrastructure technologique afin d'offrir aux membres et aux effectifs une expérience numérique qui intègre les services aux membres, améliore les occasions d'apprentissage, simplifie le suivi des crédits et personnalise le contenu Web.
- Dresser le plan de durabilité du Collège royal et réduire l'empreinte carbone de nos activités.
- Se pencher sur les responsabilités sociales de notre organisation en vue de définir un cadre dans ce domaine.
- Renforcer le cadre de protection des renseignements personnels du Collège royal pour qu'il respecte les plus récentes modifications législatives.

Prochaines étapes

Au cours des trois prochaines années, nous continuerons de nous tourner vers nos membres, nos patient-es partenaires, ainsi que la communauté des soins de santé dans le but de mettre en œuvre, d'évaluer et de peaufiner ce plan stratégique.

Nous souhaitons remercier les membres du Collège royal, son personnel et l'ensemble de ses partenaires de leur dévouement, de leur confiance et de leur soutien à l'égard de ce travail et de notre engagement. Nous remercions tout particulièrement les membres, le personnel et les patient-es partenaires du Collège royal, dont les riches discussions et les idées variées ont éclairé la création du plan stratégique.



Ensemble, nous concrétiserons notre vision : faire progresser l'apprentissage des médecins spécialistes pour offrir les meilleurs soins de santé à la population.

